



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES GROUPES DE CONSERVATION DE VÉHICULES MILITAIRES

M.V.C.G LIBERTY CONVOY 2026/ 6 JUIN 2026

Fiche d'inscription

(1 fiche d'inscription par véhicule)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Véhicule (type / modèle / année) :

(JOINDRE OBLIGATOIREMENT UNE PHOTO)

Nombre de passagers (y compris le conducteur) par véhicule :

Frais d'inscriptions (pour les personnes non membres du MVCG France) (**20 € par véhicule**) :

INSCRIPTION GRATUITE POUR LES MEMBRES DU MVCG France : N° d'adhérent :

_ Rassemblement des véhicules à partir de 11h30 au musée Overlord (*prévoir vos repas*)

Départ du convoi vers Grandcamp-Maisy à 14h30

Halte et exposition à Grandcamp-Maisy

Départ du convoi vers Isigny-sur-Mer à 16h30

Arrivée prévue vers 17h30 (*animations sur place*)

Retour libre

La FFMVCG se réserve le droit de plafonner le nombre de véhicules participants.

Le parcours fait 32 kms, prévoyez le carburant nécessaire.

Je m'engage à :

- m'acquitter de la somme de 20,00€ par véhicule au titre des frais d'inscription.
- respecter le règlement du MVCG LIBERTY CONVOY (*se trouvant en page 2*).
- être titulaire du permis de conduire en cours de validité correspondant à la catégorie de véhicule que je conduis à la date du 6 juin 2026.
- ce que le véhicule que je conduis est régulièrement couvert par un contrat d'assurance en cours de validité à la date du 6 juin 2026.
- respecter le code de la route et la réglementation en vigueur en France.
- le nombre de personnes dans le véhicule ne doit pas excéder le nombre noté sur la carte grise

Lu et approuvé sans réserve.

Date :

Signature :

Cette fiche est à renvoyer **par mail** à l'adresse info@mvcgfrance.org accompagnée de son virement bancaire,

IBAN FR 76 1240 6001 1100 1636 1270 719 BIC AGRIFRPP824 (mettre en objet : LIBERTY CONVOY 2026)

ou **par courrier** à la FFMVCG - Isabelle COUSSINE - 3 rue de la papeterie 17600 CORME
ECLUSE, accompagnée de son chèque à l'ordre de MVCG FRANCE.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES GROUPES DE CONSERVATION DE VÉHICULES MILITAIRES

Préserver aujourd'hui
pour se souvenir demain

Règlement convoi du 6 JUIN 2026

Article 1

Par la remise de son engagement, tout participant au LIBERTY CONVOY 2026 se soumet sans réserve au règlement et aux dispositions d'exécution ultérieures

Article 2

Nous vous rappelons que cette manifestation est un défilé qui ne comporte ni course, ni épreuve de vitesse. Il est donc évident que vous vous conformerez aux diverses réglementations en vigueur et au code de la route dans son intégralité. Des « assistants d'organisation » sont à certains endroits du parcours pour vous fournir des indications liées à l'itinéraire mais ce ne sont en aucun cas des agents de la circulation.

Article 3

Chaque inscrit participe à ses risques et périls et sera responsable du point de vue pénal et juridique pour les dommages causés par lui-même ou son véhicule. Il certifie que son véhicule a une assurance conforme non périmée, le couvrant vis-à-vis des tiers et qu'il soit titulaire du permis correspondant à la catégorie du véhicule conduit.

Article 4

L'organisation se réserve le droit de modifier le règlement si nécessaire pour des raisons de sécurité ou sur ordre des autorités.

Article 5

Les passagers des véhicules sont sous l'entière responsabilité des conducteurs ou propriétaires.

Article 6

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure immédiatement tout participant dont le comportement ne correspondrait pas à l'esprit de la manifestation et au respect de l'esprit du lieu et de la mémoire des combattants venus libérer l'Europe.

Article 7

Le MVCG France se réserve le droit, à des fins de communication, d'utiliser les images prises lors de la manifestation, des véhicules, de leurs pilotes et occupants.